

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28/06/2022
COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Olivier DOSNE, Maire, qui procède à l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

1 . Désignation du secrétaire de séance

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique: Désigne Monsieur Maxime OUANOUNOU comme secrétaire de séance.

2 . Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2022

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique: Approuve le procès-verbal de la séance du 12 avril 2022.

3 . Compte-rendu de la délégation au Maire au titre du L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article Unique : Prend acte des décisions prises par le Maire ou le cas échéant par l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, ou par l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du code précité, dans le cadre de l'article L.2122-22 du même code et en vertu de la délégation d'attribution accordée par les délibérations n°6 du 4 juillet 2020 et n°18 du 12 avril 2022.

4 . Budget principal de la commune - Approbation du compte de gestion 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOU-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1er : Approuve le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2021 dressé par le comptable public, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	2 892 767,65 €
Résultat antérieur reporté en section de fonctionnement	2 263 462,73 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	5 156 230,38 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	1 240 211,70 €
Résultat antérieur reporté en section d'investissement	- 480 366,62 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	759 845,08 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (22)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (2)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

5 . Budget annexe du Port de plaisance - Approbation du compte de gestion 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le compte de gestion du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2021 dressé par le comptable public, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 40 736,33 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	74 333,62 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	33 597,29 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	10 302,72 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	41 333,71 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	51 636,43 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (26)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

6 . Budget annexe du Cinéma - Approbation du compte de gestion 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le compte de gestion du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2021 dressé par le comptable public, lequel, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de la part de ce dernier et dont les résultats de clôture sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	1 417,00 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	68 188,87 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	69 605,87 €

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (26)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

7 . Election d'un président de séance pour les délibérations relatives à l'adoption des comptes administratifs

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Séverine DOS SANTOS, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article unique : Désigne Monsieur Francis SELLAM pour présider la séance concernant l'adoption des comptes administratifs 2021 du budget principal de la commune, des budgets annexes du Port de plaisance et du Cinéma.

Madame Séverine DOS SANTOS arrive.

Monsieur Francis SELLAM prend la présidence de la séance. Monsieur le Maire quitte la salle.

8 . Budget principal de la Commune - Adoption du compte administratif 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame

Conseil Municipal – séance du 28/06/2022

Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :
Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article 1 : Approuve le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2021 lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	2 892 767,65 €
Résultat antérieur reporté en section de fonctionnement	2 263 462,73 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	5 156 230,38 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	1 240 211,70 €
Résultat antérieur reporté en section d'investissement	- 480 366,62 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	759 845,08 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
3 064 733,90 €	741 354,06 €

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Confirme l'affectation de résultat constaté à la section de fonctionnement du budget principal en 2020 sur le budget principal pour l'exercice 2021 de la manière suivante :

- Recette d'investissement (compte 1068) :	1 563 534,76 €
- Recette de fonctionnement (compte 002) :	3 592 695,62 €

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (22)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU

(Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (4)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

9 . Budget annexe du Port de plaisance - Adoption du compte administratif 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article 1^{er} : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget annexe du Port de plaisance, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	- 40 736,33 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	74 333,62 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	33 597,29 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	10 302,72 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	41 333,71 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	51 636,43 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
24 570,87 €	0,00 €

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser), confirme l'affectation suivante en section de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement (compte 002) 33 597,29 €

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (26)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

10 . Budget annexe du Cinéma - Adoption du compte administratif 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane

REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article 1^{er} : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2021 du budget annexe du cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	0,00 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	1 417,00€
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	68 188,87 €
Résultat de clôture de l'exercice 2021	69 605,87 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît l'absence de restes à réaliser.

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser), confirme l'affectation suivante :

⑩ Résultat de fonctionnement (compte 002) 0,00 €

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Pour : (26)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste

"Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Contre : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Pas de participation : (1)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous")

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU quitte la séance.

11 . Bilan des acquisitions et des cessions foncières de l'exercice 2021

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Francis SELLAM,

Article unique : Approuve le bilan des acquisitions et cessions foncières pour l'année 2021.

Pour : (22)

Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (7)

Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Pas de participation : (2)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU regagne la séance.

Monsieur le Maire regagne sa place et reprend la présidence de la séance.

12 . Convention de groupement de commandes baux bâtiments

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve la constitution d'un groupement de commandes relative à la passation des marchés de travaux dans les bâtiments à conclure entre la Commune et le CCAS de Joinville-le-Pont ainsi que le projet de convention de constitution de ce groupement.

Article 2 : Précise que la Commune sera le coordonnateur du groupement de commandes.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

13 . Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Joinville-le-Pont et le Défenseur des droits

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention de partenariat entre la commune de Joinville-le-Pont et le Défenseur des droits pour la mise en place de permanences hebdomadaires.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

14 . Approbation de la convention de partenariat entre la Ville de Joinville-le-Pont et le Département du Val-de-Marne pour l'organisation de permanences

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention de partenariat pour l'organisation de permanences du Département dans la commune de Joinville-le-Pont.

Article 2 : Autorise le maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention et à prendre toutes les mesures en application de la présente délibération.

15 . Convention de mise à disposition d'un logement sur l'Ile Fanac

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention de mise à disposition d'un logement.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer la convention de mise à disposition d'un logement et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération

16 . Nouvelle désignation du Délégué à la Protection des Données (DPO)

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame

Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :
Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve la désignation de Madame C. B., responsable des affaires juridiques et des assemblées, en qualité de délégué à la protection des données.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

17 . Approbation du projet urbain partenarial (PUP) avec la Société SCCV JOINVILLE PARIS BROSSOLETTE et l'EPT Paris Est Marne et Bois

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :
Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention de Projet Urbain Partenarial avec la Société SCCV JOINVILLE PARIS BROSSOLETTE et l'EPT PEMB, annexé à la présente délibération

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cette convention de projet urbain partenarial et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Pour : (23)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous")

Contre : (8)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

18 . Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le SIPPEREC pour l'enfouissement des réseaux propres à la collectivité et convention financière pour l'enfouissement des réseaux électroniques d'orange

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet de la convention de co-maitrise d'ouvrage pour l'enfouissement de réseaux propres à la collectivité ainsi que le projet de la convention financière pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques d'Orange.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer ces conventions et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

19 . Conventions-cadres pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrage de communications électroniques conjointement à des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité - renouvellement et extension réseau HTA

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve les projets des deux conventions-cadres entre ENEDIS et la Ville de Joinville-le-Pont pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité d'ENEDIS.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer les conventions-cadres pour la mutualisation de travaux visant à la pose d'ouvrages de communications électroniques conjointement à des travaux sur le réseau public de distribution d'électricité avec la société ENEDIS et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

20 . Convention de partenariat avec le CAUE du Val-de-Marne dans le cadre de la mise en place d'un dispositif pédagogique et participatif de co-conception pour la transformation de cinq cours d'écoles de Joinville-le-Pont

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1er : Approuve le projet de convention de partenariat entre la Ville de Joinville-le-Pont et le CAUE du Val-de-Marne pour la transformation de cinq cours d'écoles (2022-2025).

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cette convention de partenariat et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

21 . Avenant n° 1 à la convention de partenariat avec le CAUE du Val de Marne - Transformation de la cour de l'école maternelle Polangis

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le projet d'avenant n° 1 à la convention de partenariat entre la Ville de Joinville-le-Pont et le CAUE du Val-de-Marne relative à la mise en œuvre d'un dispositif pédagogique et participatif de co-conception pour la transformation de la cour de l'école maternelle Polangis.

Article 2 : Autorise le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cet avenant et à prendre toute mesure en application de la présente délibération.

22 . Convention avec le SIAAP relative à la sensibilisation des plaisanciers du port

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve le projet de convention avec le SIAAP jointe en annexe de la présente délibération.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à signer cette convention et à prendre toutes les mesures en application de cette délibération.

Pour : (27)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

Abstention : (4)

Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

23 . Modification du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil du jeune enfant

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le nouveau règlement de fonctionnement unique des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant de Joinville-le-Pont, qui comprend les modifications suivantes :

⑩ Article 1^{er} :

Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de l'article :

« L'article R.2324-27 du Code de la santé publique fixe les modalités d'accueil des enfants en surnombre, sous réserve du respect de certaines obligations (non dépassement de différents seuils, respect à tout instant des règles d'encadrement, transmission d'informations relatives au surnombre aux services de PMI qui le demandent). »

⑩ Article 6 :

Le titre de l'article est supprimé et remplacé par : *Dossier médical*

Le paragraphe suivant est inséré au début de l'article :

« L'article R.2324-39-1 du Code de la santé publique prévoit la remise de 2 documents lors de l'admission de l'enfant :

- un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité daté de moins de 2 mois, attestant de l'absence de toute contre-indication à l'accueil de l'enfant. Ce certificat est remis au plus tard 15 jours après son admission. Il est établi par le médecin des crèches s'il a pu recevoir la famille ou par le médecin traitant si cette rencontre n'a pu avoir lieu.

- une copie des documents attestant du respect des obligations vaccinales, conformément aux dispositions de l'article R.3111-8 du Code de la santé publique »

⑩ Article 7 :

Le dernier paragraphe, intitulé « Spécificités » est supprimé et remplacé par :

« - Crèche familiale :

L'accueil des enfants n'est possible que 5 jours par semaine.

- Multi-accueil Trampoline :

Les enfants sont accueillis à temps partiel, en journée complète. Les bébés sont accueillis uniquement sur des journées consécutives. »

⑩ Article 9 :

Le paragraphe suivant est ajouté à la fin de l'article :

« Les parents peuvent apporter le lait et les couches de leur choix, sans que cela puisse donner lieu à une réduction tarifaire ».

⑩ Article 10 :

Le dernier paragraphe est supprimé.

« Avant l'entrée de l'enfant en crèche et au plus tard pendant la période d'adaptation, la famille est reçue par le médecin de la crèche. Si cette rencontre ne peut avoir lieu, un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité, délivré par le médecin traitant, sera exigé. ».

⑩ Article 12 :

Le premier paragraphe est supprimé.

Le 4ème paragraphe est supprimé et remplacé par :

« Si une absence doit intervenir pour des raisons de santé, il est nécessaire de fournir un certificat médical ou d'hospitalisation avant le dernier jour du mois en cours. Si ces conditions ne sont pas respectées, les réservations seront facturées. La déduction est effective au 1^{er} jour pour les maladies qui nécessitent une éviction obligatoire (voir affichage dans les structures) et pour les hospitalisations et après un délai de carence de 3 jours calendaires en cas de maladie justifiée par un certificat médical ».

⑩ Article 15 :

Le titre de l'article est supprimé et remplacé par : *Départ définitif de l'enfant*

⑩ Article 17 :

Dans le premier paragraphe il est inséré « du référent santé et accueil inclusif » après « la participation du médecin traitant et du médecin des crèches ».

⑩ Article 20 :

Le dernier paragraphe est supprimé.

« Spécificités :

Pour la crèche familiale, les assistantes maternelles souscrivent obligatoirement elles-mêmes une assurance responsabilité civile professionnelle. »

⑩ Article 21 :

Un troisième paragraphe ainsi rédigé est inséré :

« Dans toutes les crèches, en application de l'article R.2324-24 du Code de la santé publique, l'accueil des enfants est assuré par des professionnelles selon les taux d'encadrement suivants : 1 professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnelle pour 8 enfants qui marchent ».

La première phrase du 5ème paragraphe est supprimée et remplacée par :

« Les jardins d'éveil, qui accueillent lors de temps collectifs les enfants de la crèche familiale accompagnés de leur assistante maternelle, afin de favoriser leur éveil et les échanges avec d'autres enfants, sont placés sous l'autorité conjointe de la directrice de la crèche familiale et des directrices des mini-crèches des des Canadiens ou des Studios, qui animent ces temps d'accueil ludiques. »

10 Article 22 :

Le dernier paragraphe, intitulé « Spécificités » est supprimé et remplacé par :

« Multi-accueil Estienne d'Orves : en cas d'absence de la directrice, la continuité de la fonction de direction est assurée par la directrice du multi-accueil Trampoline ou exceptionnellement par la directrice d'une autre crèche communale.

Multi-accueil Trampoline : en cas d'absence de la directrice, la continuité de la fonction de direction est assurée par la directrice du multi-accueil Estienne d'Orves ou exceptionnellement par la directrice d'une autre crèche communale.

Multi-accueil familial : en cas d'absence de la directrice, la continuité de la fonction de direction est assurée par la directrice de la mini-crèche des Studios ou des Canadiens ou la coordinatrice Petite Enfance ».

10 Article 23 :

Le titre de l'article est supprimé et remplacé par : *Les professionnels de santé et assimilés*

Le paragraphe suivant est inséré au début de l'article :

« Le référent santé et accueil inclusif, en collaboration avec le médecin des crèches, informe, sensibilise et conseille les équipes des crèches en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques. Il apporte son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins. Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des parents et du personnel des structures. Cette fonction sera assurée par les puéricultrices du service Petite enfance. »

10 Article 27 :

Le paragraphe suivant est rajouté à la fin de l'article :

« Il est strictement interdit aux parents de prendre des photos et des enregistrements audio ou vidéo des enfants et du personnel au sein des crèches. »

10 Article 29 :

La phrase suivante est rajoutée à la fin du 2ème paragraphe :

« En cas de dépassement des horaires prévus par le contrat, toute demi-heure commencée est comptabilisée tant en ce qui concerne les heures réalisées que les heures facturées ».

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tout document en exécution de la présente délibération.

24 . Création d'une aide à la pratique sportive et culturelle

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :
Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide que la Ville versera à chaque famille éligible au dispositif « forfait loisirs jeunes » de la Caisse d'Allocation Familiale du Val-de-Marne (CAF) une aide égale au montant versée par la CAF ce qui revient à doubler le montant de l'aide. Cette aide sera directement versée par la CAF du Val-de-Marne.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

25 . Modification du règlement intérieur de la Ludothèque municipale

Présents :
Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :
Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :
Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Approuve le nouveau règlement intérieur de la Ludothèque, comprenant les modifications suivantes :

- ⑩ Le rattachement administratif et les missions de la Ludothèque, précisés plus haut,
- ⑩ L'adhésion et les tarifs : l'adhésion sera désormais annuelle. De plus, nous proposons l'instauration de la gratuité pour les joinvillais, sur laquelle vous serez amenés à vous prononcer dans la délibération suivante,
- ⑩ Les délais de prêt passent de 15 jours à 3 semaines.
- ⑩ Les modalités en cas de retard, perte ou détérioration sont détaillées : en cas de retard, un courriel de relance est envoyé, puis une seconde relance postale sous 10 jours. Sans nouvelles de l'emprunteur, le jeu est facturé à l'emprunteur. Aucun nouveau prêt ne sera autorisé avant présentation du quitus de règlement auprès du Trésor Public,
- ⑩ Les pénalités forfaitaires sont supprimées au profit d'une facturation au prix du jeu à l'état neuf,
- ⑩ Les accueils des structures adhérentes se font uniquement sur réservation,
- ⑩ Les animations ludiques ponctuelles sont désormais ouvertes uniquement aux adhérents, exception faite des ludomobiles et grands événements hors les murs,
- ⑩ L'adhérent n'a plus à signer le règlement, mais sera uniquement réputé en avoir pris connaissance. Celui-ci sera accessible sur le site de la ville et de la Ludothèque,
- ⑩ Toute infraction aux dispositions du règlement peut entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit d'accès et de prêt sur décision de Monsieur le Maire,
- ⑩ L'article concernant la modification du règlement intérieur a été ajouté : la ville se réserve le droit de modifier ou compléter le présent règlement chaque fois qu'elle le jugera nécessaire. Ce nouveau règlement est directement applicable à l'ensemble des usagers de la Ludothèque.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tout document en exécution de la présente délibération.

26 . Instauration de la gratuité de l'adhésion à la Ludothèque municipale pour les Joinvillais

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Instaure la gratuité pour l'adhésion à la Ludothèque pour les joinvillais. Les tarifs suivants seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2022 :

Types d'adhérent	Adhésion annuelle
Joinvillais *	Gratuit
Non joinvillais	60 €
Établissements scolaires joinvillais, services de la ville, associations joinvillaises	Gratuit

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

27 . Aide à l'acquisition d'une alarme ou d'un système de télévidéosurveillance anti-intrusion par les particuliers joinvillais

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE,

Article 1^{er} : Approuve l'attribution d'une aide financière pour l'acquisition d'une alarme anti-intrusion ou d'un système de télévidéosurveillance pour les particuliers Joinvillais, propriétaire ou locataire en faisant la demande.

Article 2 : Fixe le montant de l'aide financière à 50 % du prix d'achat TTC du dispositif dans la limite de 500 €.

Article 3 : Précise que la dite subvention ne pourra être versée que sur présentation d'une facture de moins de 6 mois d'un vendeur ou d'un installateur agréé, acquittée et postérieure à la date à laquelle la présente délibération est devenue exécutoire.

Article 4 : Précise qu'une seule demande pourra être effectuée par bien immobilier et par personne physique joinvillaise, pour une première acquisition de dispositif et non pour un renouvellement d'un dispositif existant.

Article 5 : Fixe l'enveloppe budgétaire prévisionnelle à 20 000 € par an pour le financement de ce dispositif sur le budget principal de la commune.

Article 6 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l' élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l' élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L. 2122-17 du même code, à procéder au paiement de cette subvention à chaque personne physique joinvillaise à partir de la ligne budgétaire qui sera prévue à cet effet.

Pour : (27)

Monsieur Olivier DOSNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (Liste "Joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (Liste "Joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (Liste "Joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (Liste "Joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTELE (Liste "Joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (Liste "Joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (Liste "Joinville avec vous"), Monsieur Jean-François CLAIR (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Madame Sylvie MERCIER (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont"), Monsieur Tony RENUCCI (Liste "JAJI J'agis j'innove pour Joinville-le-Pont")

Abstention : (4)

Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")

28 . Mise en oeuvre du télétravail à Joinville-le-Pont - règlement intérieur

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide de mettre en oeuvre le télétravail à Joinville-le-Pont à compter du 1^{er} janvier 2023 avec une phase d'expérimentation à compter du 1^{er} septembre 2022.

Article 2 : Approuve le règlement intérieur du télétravail, tel qu'annexé à la présente délibération, qui entrera en vigueur dès l'exécution de la délibération.

Article 3 : Décide de mettre en place le forfait Télétravail, fixe le forfait au montant journalier (2,50 euros) et au plafond annuel (220 euros) maximaux définis réglementairement et ajoute que ces montants seront indexés à toute évolution des montants maximaux définis par arrêté ministériel.

Article 4 : Précise que les crédits nécessaires à la mise en œuvre du télétravail sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 5 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

29 . Tableau des effectifs et création d'emplois temporaires et saisonniers

Présents :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Absent(s) représenté(s) :

Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Monsieur Jérôme TAGNON donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Jean-Pierre AYOUB donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI, Madame Sylvie MERCIER donne procuration à Monsieur Maxence GEORGEAUD

Absents(s) non représenté(s) :

Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI

Le Conseil, sous la présidence de Monsieur Olivier DOSNE, à l'unanimité :

Article 1^{er} : Décide de valider l'ensemble des créations et suppressions de postes proposées dans le tableau des effectifs en annexe 1 à la présente délibération, d'adopter ce tableau et précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés sur ces emplois sont inscrits au budget de la collectivité.

Article 2 : Décide de créer les emplois temporaires évoqués suivants : 1 poste d'attaché territorial temporaire à temps complet, 1 poste d'adjoint technique territorial remplaçant à temps complet, 1 poste d'adjoint administratif territorial remplaçant à temps non complet (18 heures / semaine), 1 poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale remplaçant à temps complet, 8 postes d'adjoint technique territorial saisonnier pour l'équivalent de 9 mois à temps plein, 2 postes d'adjoint administratif territorial saisonnier pour l'équivalent de 4 mois à temps plein, 2 postes d'adjoint d'animation territorial saisonnier pour l'équivalent de 3 mois à temps plein et 1 poste d'adjoint du patrimoine territorial saisonnier pour l'équivalent de 2 mois à temps plein.

Article 3 : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élue ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élue remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

QUESTIONS ORALES

Question n°1 de M. Tony RENUCCI – Groupe JAJI

Les habitants de la rue Etienne Pégon ont été informés lors de la fête des voisins du prochain réaménagement de leur rue, qui serait financé sur le budget 2022 et qui ferait l'objet d'une concertation.

En effet, lors d'un précédent conseil municipal, nous avons voté une autorisation de programme sur la rénovation de voirie (enfouissement et éclairage public compris) de plusieurs rues, dont la rue Pégon.

Les riverains souhaitent toutefois être associés à ce projet et à la phase de concertation avant de lancer les travaux.

Notre question est donc la suivante : Monsieur le conseiller municipal, pouvez-vous nous éclairer sur ce projet et son calendrier d'application ?

Réponse de Monsieur Olivier DOSNE

Monsieur Renucci, Monsieur le conseiller municipal,

Le projet de réhabilitation de la rue Étienne Pegon est un engagement que j'avais pris déjà dès 2018, à l'occasion d'une réunion publique assez particulière en Mairie. Je tiens donc ma promesse.

L'EPT accuse un petit retard dans les travaux d'assainissement de la rue qui ne démarreront qu'à l'automne pour se finir en décembre. Il y a eu une visite qui a été effectuée avec les services au mois d'avril pour mieux appréhender les enjeux de cette rue et les travaux de voirie se réaliseront certainement début 2023. Et à chaque fois que nous réhabilitons une rue nous le présenterons, avant le démarrage, aux riverains afin de tout caler et que cela se passe au mieux.

Question n°2 de M. Jean-François CLAIR posée par M. Tony RENUCCI – Groupe JAJI

Lors du conseil municipal du 16 février 2022, votre majorité nous avait informés de la construction d'une nouvelle école de musique sur l'espace actuel de la crèche départementale. Il était alors question de déplacer une partie des activités de l'île Fanac sur ce nouvel aménagement.

Pourtant, dans une publication du journal municipal d'avril 2022, il est mentionné que "l'école municipale des arts quittera l'île Fanac pour intégrer le nouveau site", ce qui laisse sous-entendre un déménagement total et définitif.

Cette décision pose aussi la question du devenir des locaux actuels de l'école municipale des arts sur l'île Fanac.

Notre question est donc la suivante : Madame la Maire adjointe, pouvez-vous nous éclairer sur le déménagement de l'école de musique de l'île Fanac ?

Réponse de Madame Chantal ALLAIN

Monsieur le conseiller municipal,

Il y a eu une petite erreur de retranscription dans le journal municipal.

C'est une opportunité historique que nous avons de pouvoir acquérir 500 m² d'espaces dans le projet qui se construira en contre bas de la Mairie pour permettre à l'EMA de compléter ses activités dans des locaux neufs.

Vous le savez les locaux actuels posent des difficultés de part leur caractère inondable, leur accessibilité et leur exigüité.

Une partie des activités de l'EMA s'installera donc dans ces nouveaux locaux mais une partie demeurera dans les bâtiments actuels, la répartition devant être réfléchie en fonction des contraintes propres aux locaux et aux activités.

Nous travaillons actuellement avec les services sur la programmation de l'équipement. Les élèves ainsi que les agents seront d'ailleurs associés très prochainement et un courrier leur est parvenu en ce sens.

Quoi qu'il en soit, le bâtiment historique de l'école de musique ainsi que Portofino seront conservés dans le patrimoine communal et seront dédiés à une partie des cours de l'EMA et à d'autres actions culturelles et artistiques.

Question n°3 de M. Maxence GEORGEAUD – Groupe JAJI

Une pétition a été lancée le 11 juin 2022 par des riverains de la rue de la Liberté "contre le projet de démolition des 8 maisons pour construire des immeubles d'habitation à Joinville".

Ces maisons, actuellement localisées sur la rue de la Liberté et l'impasse Rousseau, seraient détruites afin d'y construire un immeuble de 4 étages et de 71 appartements.

Cette pétition a recueilli 126 signatures en 10 jours, témoignant de l'émoi suscité par ce futur projet.

Notre question est la suivante : Monsieur le conseiller municipal, pouvez-vous éclairer sur ce projet et son calendrier d'application ?

Réponse de Monsieur Olivier DOSNE

Monsieur le conseiller municipal, Monsieur Georgeaud,

Le projet immobilier de la rue Rousseau s'est construit en deux temps.

Le premier projet de 40 logements a vu le jour avec une maison de santé, pour rappel co-financée par la Région.

Rapidement ensuite les propriétaires des maisons voisines, que je connaissais bien il y a quelques années et qui étaient opposés à partir de Joinville ont cédé à la pression et ont cédé simplement aux offres des promoteurs. Nous étions sur une opération non protégée, hors ZAC. Et jusqu'à preuve du contraire les propriétaires sont quand même libres de faire ce qu'ils veulent. C'est un droit incontournable pour moi dans notre pays.

Le deuxième projet qui se lance aujourd'hui, tourne autour de 80 logements, projette d'agrandir les locaux médicaux. Il y a des tractations aussi pour y installer un IRM et un scanner à Joinville, ce qui serait sur le plan santé, quand même extraordinaire

Ce projet est conforme au Plan local d'urbanisme. La première phase du projet est en cours de réalisation. Le permis de construire pour la deuxième phase a été délivré. Les Joinvillais sont bien évidemment libres, ainsi que les riverains de s'exprimer ou de le contester.

Question n°4 de Mme Sylvie MERCIER posée par M. Maxence GEORGEAUD – Groupe JAJI

Votre majorité a annoncé précédemment son souhait de détruire la résidence autonomie Jaurès actuelle, afin de la remplacer par une nouvelle résidence plus moderne à proximité.

Cette nouvelle construction serait située sur le terrain occupé actuellement par le pôle BTS de l'ensemble Sainte-Marie.

Nous craignons pour l'avenir et la pérennité de ce bâtiment et de ses enseignements.

Notre question est la suivante : Monsieur le conseiller municipal, pouvez-vous éclairer sur ce projet et son calendrier d'application ?

Réponse de Monsieur Olivier DOSNE

Monsieur le conseiller municipal, Monsieur Georgeaud,

En réalité c'est tout le contraire, et je vais vous l'expliquer. Le pôle d'enseignement Sainte-Marie est venu à notre rencontre pour constater que pour eux il s'agissait d'une opportunité. Ils veulent conforter leur installation dans notre commune et même l'étendre.

C'est un projet d'intérêt général à la fois pour offrir à nos personnes âgées une résidence autonomie digne de l'attention dont ils doivent faire l'objet avec le confort moderne et une attention particulière toujours en lien avec le CCAS et un bailleur social éventuel.

C'est un projet qui permettra aussi de rassurer toutes les personnes qui sont sur la rue de Paris, notamment à la hauteur du 8 rue de Paris où je pense on a dû vous informer de l'arrivée de 18 logements dédiés à des personnes du milieu médical (infirmières, auxiliaires). Le cœur de cet îlot est une priorité pour nous et nous refusons toute construction à l'intérieur de ce cœur d'îlot comme nous l'avons fait sur la rue de l'église. Nous avons empêché la pression des promoteurs et la construction de bâtiments.

Ce projet nécessite encore de nombreux échanges, Monsieur le conseiller municipal, pour nous permettre d'annoncer un calendrier. Mais il avance et j'ai bon espoir de pouvoir informer, et nos seniors et le conseil municipal en fin d'année de l'avancée de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h27.

Le MAIRE de Joinville-le Pont
Olivier DOSNE

